Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241105-D2024-199-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/11/2024
Notification : 05/11/2024

DÉCISION
CONCLUSION D'UN MARCHE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE SIX ATELIERS D'ECRITURE POUR ADULTES A PARTIR DE 15 ANS A LA MEDIATHEQUE DE L'ODYSSEE

1.1 – Marchés publics

GS/DI/CB
N°D2024-199

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

***Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024278-0001 du 4 octobre 2024,*
***Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
***Vu** le code de la commande publique et notamment son article R. 2122-3,*
***Vu** le 6b de la délibération du conseil communautaire n°CC2023-078 du 22 mai 2023, portant modification de la délégation du Président en matière de commande publique, et autorisation le Président à prendre toute décision concernant l'attribution des contrats quel que soit leur montant et qui ne relèvent pas de la compétence de la Commission d'appel d'offres telle que définie à l'article L.1414-2 du Code général des collectivités territoriales,*
***Vu** l'arrêté du Président n°2023-1142 du 12 décembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur David ISSARTIAL, directeur général des services, pour la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant inférieur à 50 000 €HT,*
***Vu** le projet de contrat pour l'organisation de six (6) ateliers d'écriture avec l'autrice Julie HERACLES-DRENNE,*

Considérant que la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux souhaite bénéficier de six (6) interventions de deux (2) heures de l'autrice Julie HERACLES-DRENNE, pour l'organisation d'ateliers d'écriture indépendants à destination des adultes à partir de 15 ans, de 14h15 à 16h15, à l'espace adulte de l'Odyssée aux dates suivantes : 9 novembre 2024, 14 décembre 2024, 11 janvier 2025, 1er février 2025, 1er mars 2025 et 26 avril 2025,
Considérant que le montant de la prestation s'élève, par séance, à 301,38 € (TVA non applicable, article 293 B du CGI), conformément à la tarification de la S.G.D.L (Société des Gens de Lettres),
Considérant qu'il convient de régler par contrat les modalités de réalisation de la prestation,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241105-D2024-199-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/11/2024
Notification : 05/11/2024

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE un contrat avec l'autrice Julie HERACLES-DRENNE, pour l'organisation de six (6) ateliers d'écriture pour les adultes à partir de 15 ans, du 9 novembre au 26 avril 2025, à l'espace adulte de la médiathèque de l'Odyssée, pour un montant de 301,38€ par séance, soit un total de 1 808,28 € et ce, selon les modalités détaillées par le contrat.

ARTICLE 2 : DE CHARGER Monsieur le Directeur général des services et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : DE PRECISER qu'une ampliation de la décision sera notifiée à l'autrice Julie HERACLES-DRENNE.

ARTICLE 4 : D'INFORMER que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Un recours administratif adressé au Président dans le délai de recours contentieux interrompt ce dernier pendant un délai de deux mois.

Fait à Dreux, le 04 NOV. 2024

Pour le Président et par délégation,
le directeur général des services

David ISSARTIAL

Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 04 NOV. 2024